

DIRECTION ADJOINTE
Groupe d'Étude & d'Information
sur les Phénomènes Aérospatiaux
Non identifiés - (GEIPAN)

Toulouse, le 24 avril 2008
N° DCT/DA :- 2008 -0008120

LANDRECIES (59) 26 septembre 2006

Compte rendu d'enquête

du GEIPAN

1- LE CONTEXTE

28 septembre 2006, le GEIPAN est informé par la brigade de gendarmerie de VALENCIENNES (59) d'une observation ayant eu lieu le 26 septembre 2006 (annexe 1):

"Le 26 septembre vers 21h40 à Landrecies, un riverain aperçoit dans le ciel un objet volant avec une traînée de feu. L'engin se scinde en deux et tombe dans la forêt de Mormal.

Aucun fait anormal n'a été signalé ni par la BA 103 de Cambrai ni par la brigade de gendarmerie des transports aériens de Lesquin.

Le 27 septembre, de nouvelles recherches sont effectuées dans la forêt. Des débris non identifiés de matière fibreuse sont éparpillés sur une grande surface au lieu dit "Les Etoquies" en lisière de forêt.

Le concours des techniciens en investigation criminelle de la BDRIJ de valenciennes est obtenu pour effectuer des prélèvements sur le site."

Après information auprès du centre de coordination et de contrôle de Drachenbron, la brigade arrive à la conclusion qu'il s'agit d'un exercice militaire de 3 avions de chasse de la BA 103 ayant fait des essais de post combustion.

"Pour ce qui est de la substance trouvée au sol, la cellule mobile d'intervention chimique des sapeurs pompiers a constaté qu'il s'agissait d'un phénomène chimique normal ne présentant aucun danger.

Bien que les conclusions semblent claires, l'effervescence provoquée dans les médias par cette affaire, l'existence de plusieurs autres témoins et la nécessité de récupérer les échantillons prélevés ont le GEIPAN à déclencher une intervention sur le terrain. Celle-ci a eu lieu 16 et 17 novembre 2006.

2- DESCRIPTION DE L'OBSERVATION

Le 26 septembre 2006 à LANDRECIES dans le NORD vers 21 h 30, N

D , 40 ans, regarde la télévision avec ses enfants. L'un des fils assis face à une fenêtre fait remarquer à sa mère la présence de lumières au dehors alors que la

fenêtre donne sur les champs. Elle sort de la maison et voit deux phares qui s'approchent de la maison dans un grondement sourd très important.

Deux boules orangées de la taille apparente d'une assiette stationnent quelques secondes au dessus de la maison avant de s'éloigner. Mme D traverse alors la maison pour continuer à observer. De l'autre côté, elle voit les boules se diriger Cambrai puis se séparer, l'une prenant alors de l'altitude. Durant toute la durée de l'observation, le bruit sourd est continu avec un accroissement très important à l'instant de la séparation.

Le passage du phénomène provoque l'émanation d'un gaz irritant les yeux et la gorge. M D , le mari de N absent lors du passage du phénomène, rentre une dizaine de minutes plus tard et constate la persistance du gaz irritant ainsi que les gendarmes, qui arriveront un peu plus tard appelés avec insistance par M. D .

Les voisins de M. et Mme D ont également entendu et / ou vu une partie du phénomène qui a été entendu dans un rayon d'une vingtaine de km.

Le lendemain M D constate la présence au sol d'une matière blanchâtre, à plusieurs endroits tous situés sous le passage présumé du phénomène. Cette substance a également une odeur de gaz et disparaît lorsqu'on la touche.

En enquête de gendarmerie est déclenchée par la brigade de Landrecies et la brigade de recherche de Valenciennes procédera le lendemain à des prélèvements de la substance blanchâtre qui a disparu avec l'apparition du soleil (annexe 2)

Les autres témoins, voisins immédiats de la famille D ont également entendu le bruit important provoqué par le passage du phénomène, qu'ils ont interprété comme le passage d'avions de chasse.

3- DEROULEMENT DE L'ENQUÊTE

5.1 - AUDITION DES TEMOINS

Les témoins ont été entendus séparément. La transcription complète des auditions figure en annexes.

5.2 - SITUATION METEOROLOGIQUE

Au moment du phénomène le ciel était nuageux, la température clémente (19°) avec une forte humidité.

5.3 - ANALYSE DU TRAFIC AERIEN

Le lieu de l'observation est proche de la base aérienne BA 103 de Cambrai. Ce jour là de nombreuses manœuvres aériennes ont eu lieu qui ont été entendues par de nombreux témoins de la région.

Le CCOA, contacté, précise que le 26 septembre vers 21 heures 30 locales une patrouille de 2 mirages est rentrée d'une mission d'entraînement. La mission comportait un passage lent, train sorti, tous feux allumés au dessus du village de Landrecies. Au niveau de la piste de Cambrai il y a eu séparation des avions, l'un se posant et l'autre reprenant de l'altitude pour poursuivre sa mission (Annexe 8).

5.4 - RECONSTITUTION DES OBSERVATIONS

Sur les plans cadastraux récupérés en mairie, il a été porté la trajectoire du phénomène ainsi que le trajet effectué par N D lors de l'observation du passage du phénomène. Cette reconstitution a montré que le temps de passage indiqué lors de son audition (une demi heure) est très surévalué et que l'observation n'a en fait pas pu duré que quelques dizaines de secondes.

4- ANALYSE DES TEMOIGNAGES

CREDIBILITE DES TEMOINS

L'effet des observations sur les témoins principaux est important. N D a eu très peur ainsi que ses enfants et ont été incommodés par des gaz irritants. M D a pu constaté l'état de stress et a lui-même été incommodé par l'odeur persistante. Il est vrai également que, compte tenu de sa profession d'artiste interprète, la publicité ne lui a pas déplu et il s'est prêté de bonne grâce au petit "show médiatique" fait autour de cette affaire

Cela ne remet pas en cause la crédibilité des témoins, de nombreux autres témoins ayant entendu et vu ce phénomène en l'interprétant rapidement comme des passages d'avions de chasse.

COHERENCE DES TEMOIGNAGES

Les témoignages sont très cohérents entre eux sauf peut être précisément celui de N D , le stress l'ayant probablement conduit à avoir une vision déformée : durée du phénomène, "stationnement" des boules au dessus de la grange, ces points étant par ailleurs contredits par la reconstitution.

Chez les D il existe un fort sentiment d'avoir assisté à quelque chose d'extraordinaire, sentiment renforcé par la présence du dépôt blanchâtre le lendemain. Ce sentiment n'existe pas chez les autres témoins qui ont d'ailleurs refusé de participer à la médiatisation de l'évènement. Pour O L en particulier les dépôts blanchâtres sont courants le matin lorsque l'humidité ambiante est forte.

5- HYPOTHESE ENVISAGEE

L'hypothèse qui paraît la plus probable est celle de l'observation du passage de deux Mirages 2000 en approche à basse altitude et à vitesse lente de la base de Cambrai et séparation des deux appareils à la verticale de la piste. Il convient d'analyser la cohérence de cette hypothèse avec les différents éléments des témoignages.

8.1-COHERENCE DES HORAIRES ET POSITIONS D'OBSERVATION

Le fax résumant l'enquête effectuée par le CCOA confirme le passage au dessus de Landrecies d'une patrouille vers 21 h30, cette patrouille étant en phase d'atterrissage à la base de Cambrai. La carte montrant la position d'observation, sa distance à la piste, la trajectoire du phénomène et l'axe de la piste montre une cohérence entre l'observation et cette hypothèse (Annexe 9).

8.2-COHERENCE DES DESCRIPTIONS

Les témoins décrivent deux boules orange dans un bruit assourdissant. Cette description est conforme à la présence de 2 Mirages dont ils ont pu voir les tuyères.

Autre point qui a frappé les témoins et qui a mis le doute dans leur esprit c'est la vitesse, qui a paru très lente pour des chasseurs, et l'altitude qui a paru anormalement basse par rapport au passages auxquels ils sont habitués. Ce point trouve probablement son explication dans la mission des avions, qui contraignait les avions à voler le plus bas et le plus lentement possible, ce point est renforcé par le

fax du CCOA ainsi que par A F , du comité d'experts du GEIPAN, militaire et pilote de Mirage 2000 lui-même (annexe 10).

Enfin, l'un seulement des avions a atterri à Cambrai, l'autre ayant repris de l'altitude après avoir reconduit son équipier, ce qui est parfaitement conforme avec de la séparation des 2 boules décrite par N D

En dehors de la famille D , les autres témoins indiquent d'ailleurs qu'ils ont rapidement compris qu'il s'agissait d'avions, le doute intervenant paradoxalement du fait de l'enquête du GEIPAN : "Vous êtes venus nous voir pour cela ..." ou "Si vous êtes venus c'est qu'il doit y avoir autre chose ..."

IL faut noter également que le passage d'avions a été entendu et observé durant cet après midi dans les villages voisins (Maroilles, Maubeuge) comme cela a été indiqué dans le rapport d'enquêteurs privés de l'association Lumières Dans La Nuit.

8.3-AUTRES POINTS DU TEMOIGNAGES

Reste la question des dépôts blanchâtres du lendemain. L'interprétation des pompiers est une sorte de moisissure sur des crottes de lapins, et un témoin indique qu'elle a déjà vu ce type de dépôt. M D indique lui que ces dépôts avaient la même odeur que les gaz de la veille. Ces dépôts peuvent ils avoir été provoqués par le passage des avions ? L'analyse des prélèvements, n'a pu être faite qu'en mars 2008 pour des raisons administratives de scellés déposés sur les échantillons. L'analyse, réalisée par l'Institut National de la Police Scientifique (INPS) n'a décelé aucune trace de kérosène dans les échantillons, seulement identifiés comme étant des excréments d'animaux (annexe 11).

Plusieurs hypothèses permettent d'expliquer les dépôts observés :

- des moisissures naturelles dues aux conditions météorologiques (thèse évoquée par les pompiers)
- Des phénomènes type "crachats de coucou" provoqués par les larves de certains insectes (cicadelles) (annexe 12)

En tout état de cause rien ne permet de faire un quelconque lien entre ces dépôts et le phénomène observé.

6- CONCLUSION

La conclusion de l'enquête est une observation du passage de 2 Mirages de la base de Cambrai lors du retour d'une mission obligeant la patrouille à voler très bas et très lentement.

10 - LISTE DES ANNEXES

Annexe 1	Messages 684/2 et 685/2 du groupement de Valenciennes
Annexe 2	Dossier photographique réalisé par la brigade de Valenciennes
Annexe 3	Transcription de l'audition de N D
Annexe 4	Transcription de l'audition de M D
Annexe 5	Transcription de l'audition de O L
Annexe 6	Transcription de l'audition de Mme B L
Annexe 7	Transcription de l'audition du couple de retraités
Annexe 8	Fax CCOA concernant la mission de la patrouille de mirages
Annexe 9	Position de l'observation par rapport à la piste de Cambrai
Annexe 10	Mail de précisions apportées par A F
Annexe 11	Rapport d'investigations de l'INPS
Annexe 12	Document sur les cicadelles